

## Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

<b>Nom de l'établissement</b>	BASF Agri-Production
<b>Adresse de l'établissement</b>	<b>Rue Jacquard 69730 Genay</b>
<b>Activité de l'établissement :</b>	<p>L'usine de Genay est spécialisée dans la formulation de produits phytosanitaires destinés à l'agriculture et de produits biocides : des insecticides, fongicides (lutte contre les maladies), produits de traitement des semences uniquement sous forme liquide et pelliculants pour semences.</p> <p>Le site de Genay formule environ une centaine de produits phytosanitaires différents, à partir de substances actives synthétisées dans d'autres usines, d'adjutants et de stabilisants. Les produits fabriqués sont ensuite conditionnés en plus de 500 produits finis différents, en majorité en bidons de 5 et 1 litres.</p>
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur</b>	Pas de scénario avec des conséquences sur des Etats frontaliers
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	<p>Les phénomènes dangereux qui peuvent apparaître sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'incendie.</li> <li>• L'explosion : explosion de poussières, explosion de gaz liée à l'utilisation de solvants.</li> <li>• La dispersion (gaz, poussières, fumées toxiques lors d'un incendie) / l'épandage (liquide)</li> </ul> <p>Ils sont à l'origine des effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les effets thermiques liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable. Ils provoquent des lésions plus ou moins létales (brûlures, ...) des personnes exposées.</li> <li>• Les effets de surpression résultent d'une onde de pression provoquée par une explosion. Celle-ci est causée par une combustion violente ou à la suite de la décompression brutale d'un gaz sous pression. L'augmentation de la pression de l'air peut entraîner des lésions directes sur les organes (tympons, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme par l'effondrement de bâtiments ou la projection d'objets, ...</li> <li>• Les effets toxiques : dispersion d'une substance toxique dans l'air ou dans l'eau pouvant engendrer des effets plus ou moins graves selon la dangerosité du produit (irritation, intoxication, asphyxie). Les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (respiratoire ou cutanée).</li> </ul>
<b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b>	<p>Les scénarios majeurs du site correspondent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un incendie des cuvettes de rétentions de nos réservoirs extérieurs de stockage de produit inflammable</li> <li>• Une explosion de la phase gazeuse au niveau de nos réservoirs extérieurs de stockage de produit inflammable.</li> <li>• La génération de fumées toxiques lors d'un incendie des dépôts stockant des produits phytosanitaires</li> </ul> <p>Mesures de maîtrise des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimensionnement des équipements et plan d'inspection afin de prévenir un évènement majeur</li> <li>• Utilisation de matériel adapté au zonage ATEX,</li> <li>• Site entièrement sur rétention et présence de bassins de récupération des eaux incendie</li> <li>• Equipe postée présente en permanence et habilitée à mettre en sécurité les installations et activer les moyens fixes d'intervention.</li> <li>• Gardiennage du site en 24/24</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Système de protection incendie (détection de flammes avec déclenchement automatique du système d'extinction par mousse) et murs et portes coupe-feu</li><li>• Poteaux incendie et moyens mobiles du site (canon à mousse, lances, émulseur)</li><li>• Equipiers de seconde intervention avec réalisation d'exercices réguliers dont un exercice POI (Plan d'Opération Interne) en lien avec le SDIS.</li><li>• Astreintes sécurité et cellule de crise activables 24h/24.</li></ul>
--	---